

## La place du marcheur et du piéton dans la ville: Reproduire dans l'espace urbain ce qui a été accompli dans l'espace naturel

### La randonnée est un sport de nature

Dans la France rurale de l'après-guerre la Fédération Française de Randonnée s'est constituée autour de la préservation des chemins ruraux, de leur valorisation touristique et de l'accès de tous les français à la pratique de la marche dans les espaces naturels comme moyen de découverte et facteur de santé. Fédération sportive délégataire reconnue par le ministère des sports elle a eu comme objectif de concilier une mission sportive avec d'autres dimensions sociétales comme l'aménagement du territoire, l'économie touristique, la préservation de l'environnement, le loisir et la santé. Elle est ainsi reconnue comme « sport de nature ». Elle l'a fait car la marche et la randonnée sont des activités d'utilité sociale et que les valeurs portées par ces activités font partie de son ADN.

### C'est aussi une « activité d'outdoor »

La France s'urbanise. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2018, 28 % de la population française habite, travaille et vit dans une des 21 Métropoles et les aires urbaines sont celles où la croissance démographique est la plus forte. 80 % des français résident dans une aire urbaine. Ils veulent marcher, courir, se promener, randonner près de chez eux, si possible sans prendre la voiture. La randonnée fait partie de ce mouvement de transformation qui voit des « sports de nature » se pratiquer dans des structures artificielles. La marche et la randonnée font partie de cette évolution. Les activités de marche en espace urbain, de marche « outdoor » en sont l'expression. Elles se développent, les initiatives se multiplient.

Cette France qui s'urbanise découvre de nouvelles vertus à la marche. Elle est bonne pour la santé, pour la lutte contre la sédentarité. Elle favorise les rencontres et permet de sortir de l'isolement. Elle contribue à l'attractivité des centres villes (tourisme, zones commerciales piétonnes). Marcher limite le réchauffement climatique en réduisant la part des véhicules utilisant les énergies fossiles dans les déplacements. Dans les agglomérations où l'espace public est réaménagé pour réduire la part des transports carbonés les marcheurs valorisent ces transformations et contribuent à faire évoluer les comportements.

### La marche en ville et la marche outdoor sont déjà des réalités au sein de la fédération mais elle ne sait pas le dire

GR®, GR® de Pays, PR... Ces marques qui font penser aux grands espaces de nature aussi sont présentes dans les espaces urbains et suburbains (par exemple savez-vous qu'on compte 240 km d'itinéraires balisés dans Paris intra-

muros ?). Des topoguides de randonnées urbaines complètent les balisages. Les associations, les comités popularisent la marche en organisant régulièrement des manifestations dans l'espace urbanisé. Ils contribuent à promouvoir la marche en direction de publics spécifiques comme les scolaires, la santé. Les randonnées urbaines thématiques sur des parcours éphémères font le plein.

Pour autant, l'action de la Fédération bien que réelle n'est pas encore assez valorisée, ni même revendiquée par ses membres. La Fédération a su devenir l'acteur incontournable de la Randonnée dans l'espace rural. Elle doit le devenir dans l'espace urbain. Pour cela elle doit travailler à améliorer la situation globale de la marche et du piéton, car alors que tout déplacement commence et finit à pied, la marche est toujours « une activité invisible » dans l'espace public.

### Agir pour que le piéton ait toute sa place dans l'espace urbain,

Si tous les piétons ne sont pas des randonneurs, toutes les randonneuses et tous les randonneurs sont des piétons. Pour continuer à répondre à la demande des promeneurs et randonneurs qui souhaitent investir les espaces urbains et péri-urbains la FF Randonnée doit veiller à ce que le piéton ait toujours sa place dans la ville. Ne pas le faire pourrait générer des risques :

- Reconfiguration de l'urbanisme au détriment des espaces piétons générant difficultés de cheminements et conflits d'usage : marche/vélo, marche/jogging, marche/voitures...
- Remise en cause des solidarités entre populations urbaines qui parcourent les sentiers et populations locales qui les tracent et les entretiennent aboutissant à la déshérence des sentiers ruraux existants. De nouveaux équilibres sont à rechercher.
- Perte de représentativité provoquée par la non-reconnaissance de l'action fédérale en espace urbain et de la moindre attention portée à la marche « mobilité active ».

Ce serait aussi négliger une perspective réelle de développement car la fédération est en capacité de répondre positivement aux demandes des populations et des acteurs en charge de la marche et de l'aménagement urbain.

C'est pourquoi la Fédération doit soutenir les politiques publiques concernées et prendre en compte les nouveaux enjeux

### Reproduire dans l'espace urbain ce que la fédération française de randonnée a su faire dans l'espace rural.

Pour cela la fédération doit élargir ses missions traditionnelles pour :

- Garantir la place du piéton dans la ville : Il s'agit de prendre en compte dans les aménagements urbains les besoins des piétons sans lesquels aucun développement de la promenade et de la randonnée ne peut être envisagé. Cela s'appuie sur des cheminements de qualité répondant à une

diversité de besoins, des réglementations adaptées, la participation aux instances de décision, la formalisation d'une expertise spécifique. Dans la perspective du développement des « réseaux de carrefours », le développement d'applications numériques, cet effort ne peut se limiter à des itinéraires déterminés, il doit être plus global.

- Faire évoluer les comportements : Une partie de notre avenir commun se joue dans notre capacité à diminuer l'usage des déplacements ayant recours aux énergies fossiles. Une partie de la solution consiste à faire évoluer nos comportements. Les manifestations, les actions de promotion de la marche, d'éducation sont autant de moyens que la fédération peut déployer pour promouvoir la marche comme facteur de lutte contre le changement climatique, de santé, de revitalisation des centres urbains.
- Répondre aux nouvelles demandes des randonneurs et promeneurs urbains et péri-urbains : Ces randonneurs ont des demandes spécifiques : parcours thématiques (pour « marcher intelligemment »), itinéraires éphémères (applications, réseaux de carrefours...), transformer la marche utile en loisir et en facteur de santé... La Fédération doit imaginer le futur et innover.
- Porter la parole des marcheurs : le marcheur n'est pas un véhicule dont il faut gérer les flux. C'est un usager aux multiples visages et aux besoins spécifiques. Exprimer ces besoins, faire part des difficultés, le randonneur (parce qu'il est un piéton parmi les autres) les connaît et peut les porter à connaissance des autorités. Le regard de tous ceux qui dans l'espace urbain ont en charge de faire évoluer l'espace public et l'urbanisme, organiser les transports, développer des politiques publiques (santé, tourisme, loisir, aménagement du territoire...) doit évoluer. La FF Randonnée est en capacité d'y contribuer en portant la parole des marcheurs et en étant force de proposition.

## La Fédération française de la randonnée a les moyens d'apporter une contribution structurante

La place du piéton dans l'espace urbain et la qualité de la marche dépendent d'un grand nombre de facteurs : des aménagements, des réglementations, la production de documentation, l'organisation d'activités, de la communication déclinées en fonction de thématiques diverses ; loisir, tourisme, santé, lutte contre le changement climatique... Ces dimensions font intervenir une pluralité d'acteurs.

Cette approche complexe la fédération a su la maîtriser dans l'espace rural et construire les outils et compétences correspondantes. Ce sont des acquis qu'aucune autre organisation ne possède. C'est un atout considérable sur lequel elle peut s'appuyer pour la mettre à disposition de la collectivité. Faire appel à elle c'est faire appel à un réseau de 3500 clubs, de plus de 100 comités régionaux et départementaux structurés et opérationnels. Ce sont 250 000 adhérents et plusieurs dizaines milliers de bénévoles qui chaque jour balisent les sentiers (GR - PR - GRP) et encadrent des milliers de groupes de marcheurs et randonneurs. Ces forces, la fédération doit les mettre au service de ce grand projet de société.

Toutefois la Fédération ne pourra pas et ne doit pas tout faire. Il lui est nécessaire d'engager avec les autres acteurs de la marche, de l'urbanisme et des mobilités actives des coopérations afin de créer dans la société les conditions de la prise en compte de la marche et des piétons et ainsi de la promenade et de la randonnée en espace urbain et péri-urbain. Avec d'autres elle doit réussir ce que le vélo a fait, faire émerger une force de proposition et de conviction.